

15 janvier 2016

PALACE**La nouvelle commission d'attribution de la distinction Palace installée**

La nouvelle commission d'attribution de la distinction Palace a été installée hier par Matthias Fekl, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, et Martine Pinville, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire

Nommée par arrêté du 9 décembre dernier, pour une durée de trois ans, la nouvelle commission d'attribution de la distinction Palace a tenu aujourd'hui sa première réunion de travail en présence de Matthias Fekl, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, et de Martine Pinville, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire.

Composée de personnalités issues du monde des lettres, des arts, de la culture, des médias et des affaires, cette nouvelle commission sera présidée par Jean-Robert Pitte, Président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA). Christian Mantei, Directeur Général d'Atout France assure les fonctions de Secrétaire de cette commission.

Créée en 2010, la distinction Palace vise à mettre en valeur une hôtellerie d'exception constituant une des spécificités fortes de la destination France. Elle permet de distinguer, parmi les établissements 5 étoiles, ceux dont la situation géographique exceptionnelle, l'intérêt historique, esthétique et/ou patrimonial particulier, le service sur mesure, les placent parmi les fleurons de l'hôtellerie française.

La distinction Palace permet également de faciliter la valorisation de ces établissements sur la scène internationale et de contribuer au rayonnement de la culture française et à l'attractivité de la destination France. Elle est attribuée pour une durée de 5 ans, après une 1^{re} phase d'instruction de dossier conduite par Atout France et une 2nde phase d'examen (incluant visites et audition de l'établissement) réalisé par une commission composée de personnalités.

Composition de la nouvelle commission d'attribution de la distinction Palace

- Monsieur Jean-Robert PITTE – Président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA), Président de la Commission Palace
- Madame Camille de VILLENEUVE, Ecrivain, suppléante
- Monsieur Christian MANTEI – Directeur Général de Atout France, Secrétaire de la Commission Palace
- Madame Emma DELFAU – Sous-directrice du tourisme, Direction Générale des Entreprises (DGE)
- Madame Adelaïde de CLERMONT-TONNERRE – Journaliste et romancière
- Monsieur Dominique FERNANDEZ – Membre de l'Académie Française
- Madame Aliza JABES – Présidente des Laboratoires Nuxe
- Madame Lucile KNAPPEK, Présidente Directrice Générale d'Evanela (start-up)
- Monsieur Serge NICOLE – Président d'Ateliers d'Art de France
- Monsieur Joseph OLIVEREAU – Président d'Honneur de Relais & Châteaux
- Madame Carole ROUSSEAU – Animatrice et productrice de télévision
- Monsieur Yves ROUSSET-ROUARD – Producteur cinématographique
- Monsieur Gonzague SAINT-BRIS – Ecrivain, historien et journaliste
- Monsieur Jean-Michel WILMOTTE – Architecte et designer

16 hôtels d'exception détiennent aujourd'hui la Distinction Palace

- Hôtel du Palais – Biarritz
- Hôtel Les Airelles – Courchevel
- Hôtel Le Cheval Blanc – Courchevel
- Hôtel Le K2 - Courchevel
- Hôtel Four Seasons George V - Paris
- Hôtel Le Bristol – Paris
- Hôtel Le Mandarin Oriental - Paris
- Hôtel Le Meurice – Paris
- Hôtel Le Park Hyatt Paris Vendôme – Paris
- Hôtel Le Plaza Athénée – Paris
- Hôtel Le Royal Monceau - Raffles Paris – Paris
- Hôtel Le Shangri-La - Paris
- L'hôtel La Réserve – Ramatuelle
- Hôtel Le Grand-Hôtel du Cap-Ferrat – Saint-Jean-Cap-Ferrat
- Hôtel Le Byblos – Saint-Tropez
- Le Château de la Messardière – Saint-Tropez